

L'HOMME

JOURNAL ILLUSTRÉ
DES
SCIENCES ANTHROPOLOGIQUES

1884. — N° 18. — 25 SEPTEMBRE.

TRAVAUX ORIGINAUX

LE PRÉCURSEUR DE L'HOMME

A L'ASSOCIATION FRANÇAISE

PAR

G. DE MORTILLET

L'année passée, à la réunion de Rouen de l'Association française pour l'avancement des sciences, en prévision de la réunion de Blois, la section d'Anthropologie décida que des fouilles et une excursion seraient faites à Thenay pour étudier la question dite de l'homme tertiaire. MM. d'Ault-Dumesnil et F. Daleau furent désignés pour préparer ces fouilles. Le bureau de l'Association, le conseil d'administration et le comité local de Blois ont généreusement favorisé le projet de la section d'Anthropologie. Ces fouilles, l'excursion et la discussion qui devait s'ensuivre étaient un des grands attraits du Congrès de Blois.

Aussi, dans le petit volume distribué aux membres du Congrès, intitulé : *Notice sur Blois et les environs*, il y a un chapitre de 14 pages sur *Les silex de Thenay* (pages 113 à 126). L'auteur, M. le marquis de Nadaillac, s'y montre avec ses qualités et ses défauts. En vrai

gentilhomme, le marquis de Nadaillac est très avenant et très aimable, même trop aimable, car, pour ne froisser personne, il ne conclut jamais, et pour ne pas être désagréable aux présents il modifie suivant les circonstances ses opinions flottantes. C'est ainsi qu'à la Société de Vendôme, il a été paraît-il beaucoup plus net sur la question de Thenay que dans sa notice destinée au Congrès. Préfet de la République dans les Basses-Pyrénées, il est allé recevoir don Carlos, le ramenant officiellement dans sa voiture, au risque de brouiller la France avec l'Espagne. Tel il s'est montré comme administrateur, tel il est en science, flâtant un peu la chèvre et le chou, mais beaucoup plus la chèvre que le chou. Sa notice est complète comme exposé des faits, car M. de Nadaillac est un véritable érudit, mais elle n'a pas de portée comme appréciation et solution de la question.

Tout autre s'est montré M. le sénateur Dufay. En souhaitant la bienvenue aux membres du Congrès, il a posé la question de la manière la plus nette et la plus précise¹. Au lieu de maintenir jésuitiquement le terme *homme tertiaire*, il a franchement parlé de l'*anthropopithèque*.

Le lundi, 8 septembre, un grand nombre de membres de l'Association, surtout des sections d'anthropologie et de géologie, se sont rendus dès le matin à Thenay pour y pratiquer des fouilles. Ces fouilles avaient été préparées avec beaucoup de soin et d'habileté, par un géologue très pratique, M. d'Ault-Dumesnil.

L'après-midi il y a eu une première séance de discussion à Pontlevoy. Elle devait avoir lieu au collège dont l'abbé Bourgeois est la plus grande illustration. C'était un hommage à rendre à sa mémoire. Mais les abbés ses successeurs, qui n'ont jamais rien découvert, n'ont pas même découvert la possibilité d'accorder une salle de réunion. Il a fallu dès lors se contenter d'une modeste salle d'auberge.

La séance de Pontlevoy n'a été pour ainsi dire qu'une constatation et un enregistrement des faits observés. C'est, du reste, dans ce but qu'elle a eu lieu, afin que ces faits puissent être relatés dans le volume des *Comptes rendus*.

La véritable séance de discussion, section d'anthropologie et de géologie réunies, s'est tenue à Blois, dans l'après-midi du mercredi 10 septembre.

Malheureusement, malgré mon ardent désir et les invitations pressantes qui m'ont été adressées, je n'ai pu assister ni à la visite de The-

¹ Voir son discours dans *L'Homme* du 10 septembre, page 532.

nay, ni à la grande discussion de Blois. M. Alexandre Bertrand étant parti en congé l'avant-veille de la réunion de l'Association, il m'a fallu rester au Musée de Saint-Germain. Mais grâce à mon fils Adrien et à mes amis j'ai été exactement informé de tout ce qui s'est dit et fait. C'est ce qui me met parfaitement à même d'écrire cet article. I

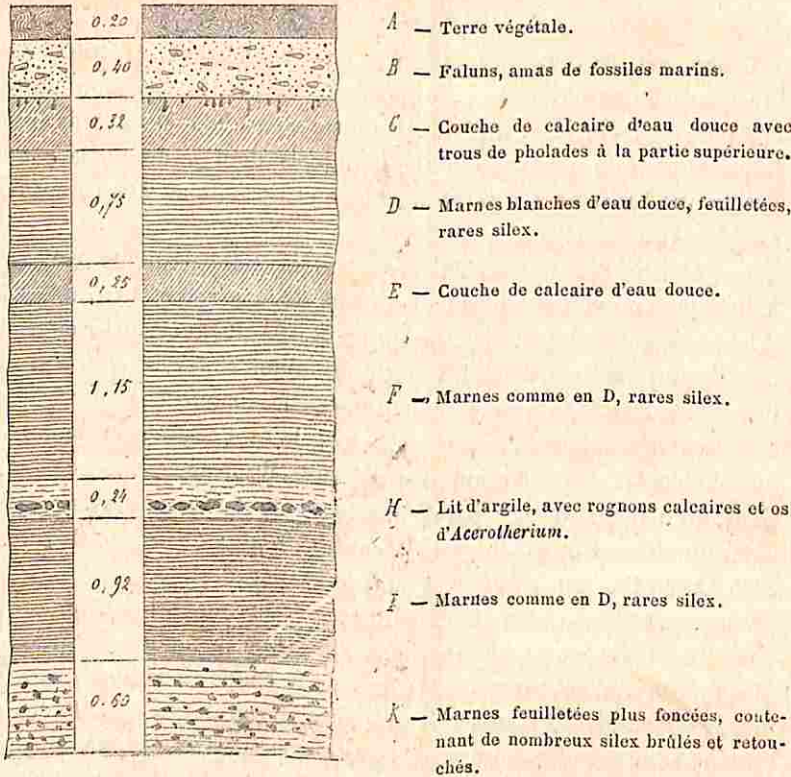


FIG. 135. — Coupe d'un puits creusé par Bourgeois sur le plateau de Thenay. 1/50.

doit être même plus impartial que si j'étais allé sur les lieux n'ayant pas eu à subir les entraînements de la discussion.

Comme l'influence des milieux se fait sentir en toute chose, constatons tout d'abord que le milieu de Blois est fort clérical. Et, en effet, des 13 réunions de l'Association française, celle de Blois a été celle où l'influence cléricale s'est le plus fait sentir. On a vu une section dont le bureau était composé d'un marquis entre deux ecclésiastiques. Un pareil milieu n'était certes pas favorable à l'anthropophilie ou précurseur de l'homme !

Entrons maintenant dans l'exposé et la discussion des faits.

Cette discussion peut se diviser en quatre parties :

- 1° Gisement géologique.
- 2° Existence du feu.
- 3° Travail intentionnel sur le silex.
- 4° Nature de l'être qui agissait.

1° Gisement géologique.

Grâce aux travaux préparatoires, si habilement exécutés par M. d'Ault-Dumesnil, sous le rapport géologique, la question paraît complètement élucidée. Il n'y avait du reste pas de doute à avoir après le percement du puits de l'abbé Bourgeois dont je donne la coupe exacte que j'ai relevée moi-même et que j'emprunte au *Musée préhistorique*. (Fig. 135.)

Le gisement des silex de Thenay est bien réellement inférieur aux faluns que l'on voit sur place au sommet de la coupe et aux sables de l'Orléanais qui manquent ici, mais que M. d'Ault-Dumesnil a montrés un peu plus loin intermédiaires entre les faluns et les couches à silex. Ce gisement est donc certainement inférieur au miocène moyen. Les calcaires, les marnes blanches feuilletées, le lit d'argile correspondent parfaitement à la formation des calcaires de Beauce, miocène inférieur, en d'autres termes partie inférieure du tertiaire moyen. Cette détermination stratigraphique est confirmée par des ossements fossiles d'acérotérium rencontrés dans le lit d'argile.

Jusque-là tout va bien. L'abbé Bourgeois et tous les géologues qui ont visité la localité ont compris dans la même formation les marnes plus foncées qui se trouvent à la base de la coupe et contiennent surtout les silex. Mais il n'en serait plus ainsi. Il paraît que MM. Fuchs et Cotteau sont disposés à les considérer comme beaucoup plus anciennes. Cela ferait le bonheur des adversaires de l'anthropopithèque ! Ce pauvre anthropopithèque gisant dans le miocène inférieur, c'est déjà terriblement vieux ; le vieillir encore c'est le rendre de plus en plus étonnant, de plus en plus improbable. Mais là certainement n'a pas été le mobile déterminant de l'opinion émise par deux géologues de la valeur de MM. Fuchs et Cotteau. Examinons donc sérieusement les données géologiques.

Entre l'assise de marnes colorées et l'assise de marnes blanches il y a continuité de formation. Ces deux assises sont des produits d'eau douce et qui plus est des produits lacustres d'un même lac.

Il y a concordance parfaite des couches.

Il n'y a pas le moindre ravinement entre les deux assises.

Enfin, si les fossiles animaux font défaut, ce qui est bien plus contrariant pour mes contradicteurs que pour moi, je puis dire que les fossiles minéraux existent et concordent aussi. Pendant la visite de l'Association on a constaté, ce que j'avais déjà reconnu et ce que l'abbé Bourgeois a signalé avant moi, à savoir qu'il existe dans les marnes blanches, des silex en tout semblables à ceux de la couche inférieure, seulement beaucoup plus rares. Cette présence à tous les niveaux des mêmes silex, ayant le même aspect, ayant subi les mêmes

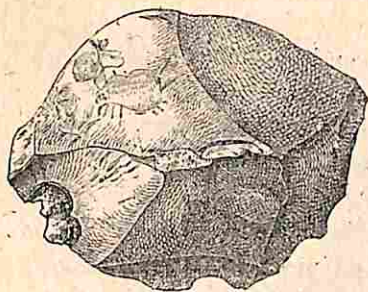


FIG. 136. — Rognon de silex décortiqué par l'étonnement au feu. Thenay. Musée de Saint-Germain. G. N.

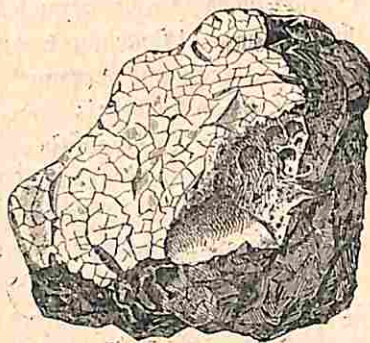


FIG. 137. — Silex entièrement craquelé par l'action du feu. Thenay. Musée de Saint-Germain. G. N.

accidents et les mêmes altérations, prouve tout aussi bien une même date géologique que les mêmes animaux.

Impossible donc de séparer cette assise des supérieures comme chronologie géologique. Toutes appartiennent au miocène inférieur.

Cette couche de marnes colorées, impure, avec nombreux silex, est tout bonnement une formation riveraine du lac. Plus tard, le lac s'étant étendu, le dépôt supérieur s'est formé plus loin du bord et l'on a eu là une formation de blanc-fond qui a donné lieu aux marnes blanches plus pures et presque privées de silex.

Vous avez été, mes chers collègues, trompés par la carte de M. Douvillé. Mais, si au lieu de vous en tenir à l'assise en question, la seule qui nous intéresse, nous autres paléoethnologues, vous aviez creusé plus profond, vous auriez trouvé la véritable formation des argiles à silex, formation éocène, celle que certainement M. Douvillé a voulu désigner. Il n'y a donc là qu'une erreur d'attribution, bien excusable dans une excursion si rapide et en si nombreuse société.

La couche de marnes colorées contenant des silex, à Thenay, ne doit

pas être rajeunie comme on cherchait à l'insinuer autrefois, ni vieillie comme cela a été avancé lors de la visite de l'Association française. Elle appartient bien à l'aquitainien, miocène inférieur ou base du tertiaire moyen, trois termes synonymes.

2° *Existence du feu.*

Les fouilles ont mis à jour, provenant bien des couches en place, intactes, de nombreux silex parmi lesquels un certain nombre est plus ou moins craquelé. (Fig. 136, 137).

L'existence de silex craquelés dans le gisement miocène inférieur de Thenay ne peut donc plus être mis en doute!

Reste à expliquer ce craquelage?

Pour l'abbé Bourgeois, pour moi et pour beaucoup d'autres encore, il n'y a pas d'hésitation. Ce craquelage est dû à l'action du feu.

J'ai comparé les silex craquelés de Thenay avec des silex recueillis dans des foyers robenhaussiens et ramassés dans les restes des feux allumés par les bergers dans les champs, enfin avec les débris de la collection de Belgrand, brûlée lors de l'incendie de l'Hôtel de Ville de Paris, et j'ai trouvé tous ces silex identiques. Mon fils Adrien les a comparés avec des silex accidentellement calcinés dans nos briqueteries et poteries. Il est arrivé au même résultat, que tout le monde peut contrôler en venant visiter le Musée de Saint-Germain, la collection d'Adrien de Mortillet, ou mieux encore en examinant comme ce dernier l'a fait les résidus des fours à poterie et surtout à brique. Vous retrouverez là comme à Thenay tous les degrés du craquelage, jusqu'au frittage ou désagrégation de la pierre.

A cette détermination basée sur l'expérience et la comparaison que répond-on?

M. O. Reilly, professeur au collège de Dublin, fait intervenir des pressions telles que la géologie les admet, des actions thermales et chimiques. Ne sachant à quel saint se vouer, il les invoque tous. M. Cartailhac lui objecte qu'en tous cas, si la pression craquelait les silex, elle ne saurait oxyder le fer qu'ils contiennent et les rougir. Pourquoi courir après une chimère quand on a le feu qui produit, nous le savons parfaitement, identiquement tous ces phénomènes?

M. de Nadaillac est plus fort encore. Après avoir constaté dans son article, pour prouver que les silex de Thenay ne sont pas taillés, que M. Al. Bertrand a produit par le feu tous les effets qu'on observe sur ces silex, à la page suivante il fait craqueler lesdits silex par l'action solaire. Il est impossible de se contredire à plus courte échéance.

« Un de mes amis, dit-il, voyageant en Syrie par une chaleur intense a vu, sous l'influence combinée du soleil et d'une rosée abondante, des silex se fendre sous ses yeux avec une légère crépitation. Les formes ainsi obtenues ressemblaient singulièrement à celles de Thenay. »

M. de Nadaillac n'a pas même la primeur de cette plaisante explication de seconde main. Il y a bientôt 15 ans que Lepsius, pour ravir à nos compatriotes le mérite d'avoir découvert l'âge de la pierre en Egypte, a eu une conception pareille. (Voir *L'Homme*, 10 juillet 1884, p. 399).

M. Roubourdin, un des membres de la première mission Flatters,



FIG. 133. — Silex avec traces d'éclatement dues à l'action du soleil. Plateau de Djébel Kélabié, près Esné (Haute-Egypte). Musée de Saint-Germain, 2/3 G. N.

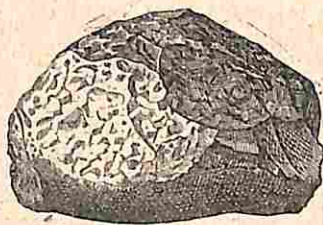


FIG. 139. — Silex profondément craquelé en partie désagrégé et émietté à l'extérieur. Thenay. Musée de Saint-Germain. G. N.

qui a recueilli d'importantes séries de silex taillés en plein Sahara, déclare n'avoir rien vu de pareil à ce que décrit M. de Nadaillac.

M. Marcellin Boule, qui a pu constater l'existence des silex taillés tertiaires du Puy Courny, répond que dans des questions si délicates, de simples affirmations ne suffisent pas. Il faut montrer des pièces à l'appui, comme le font les partisans de l'action du feu, or les adversaires ne produisent pas même des dessins.

J'ai étudié avec soin l'action du soleil sur les silex. J'ai examiné presque tous les nombreux échantillons rapportés par M. Richard du désert de Libye, du Sinaï, de la Palestine et de la Syrie. J'ai vu de nombreuses séries d'Algérie, entre autres d'Ouargla vers le Sahara, de Tunis et d'Egypte et n'ai rien trouvé qui se rapproche des silex craquelés de Thenay. Seule l'Egypte m'a fourni trois ou quatre échan-

tillons avec départ de petits éclats occasionné par les grands et brusques changements de température atmosphérique. Je montrerai ces échantillons au Musée de Saint-Germain à tous ceux qui voudront les voir et je donne ici le dessin du plus caractérisé. Il a été recueilli en toute connaissance de cause par un géologue distingué, Delanoue, sur le plateau calcaire brûlant de Djébel Kélabié, à 10 kilomètres au S.-E. d'Esné, Haute-Egypte. (Fig. 139.)

Avec un peu d'habitude, il est impossible de confondre les silex altérés par l'action de la chaleur du soleil avec ceux altérés par l'action du feu.

Ces derniers se craquèlent de la manière la plus polygonale. Ce craquelage aboutit à un effritement des plus irréguliers (fig. 139). Craquelage et effritement pénètrent jusque dans le centre des morceaux et se montrent sur les silex les plus purs, les plus compacts.

L'altération par la chaleur solaire ne craquèle pas. Elle fait seulement partir de petits éclats de forme conchoïdale. Les creux laissés par le départ sont réguliers, à fonds unis. L'action est tout à fait superficielle; elle ne pénètre jamais à l'intérieur et ne se produit même pas si le silex est vif et pur. Elle n'a lieu que sur la partie terreuse extérieure ou sur les silex argileux.

Rien ne ressemble à cela à Thenay. Les silex de cette localité sont donc bien craquelés et effrités par le feu. Ils présentent tous les caractères des actions produites par cet agent.

Tout le monde a constaté qu'ils sont disséminés à divers niveaux. Ils ne peuvent donc pas être le produit d'incendies accidentels, spontanés. Il faut forcément admettre que le feu a été entretenu ou successivement allumé intentionnellement, ce qui nécessite l'intervention d'un être intelligent.

3° Travail intentionnel du silex.

Il ne paraît pas que les fouilles faites par l'Association française, si fructueuses sous le rapport des silex craquelés, aient procuré des silex portant des traces bien nettes d'un travail intentionnel.

Il n'y a rien d'étonnant là. Tous les géologues savent qu'on peut pratiquer d'importantes fouilles sur un point qui a fourni des fossiles sans en trouver de nouveaux. Faudra-t-il nier les étoiles filantes parce qu'on aura passé toute une soirée à regarder le ciel sans en voir ?

Pour établir qu'à l'époque du dépôt de Thenay, il existait un être assez intelligent pour travailler le silex, il suffit d'un seul échantillon

bien authentique comme provenance et comme travail ! Or nous n'en avons pas seulement un, mais plusieurs excellents.

Ce qui trompe et fait hésiter, c'est que malheureusement on a employé le terme de *silex taillés* au lieu de celui beaucoup plus exact de *silex travaillés*. Les silex de Thenay n'ont pas été taillés dans la véritable acception du mot, mais ils sont travaillés, ayant été intentionnellement éclatés par le feu et retouchés sur certaines de leurs arêtes.

L'être intelligent de Thenay prenait des rognons de silex dans les argiles à silex ou dans la craie et les chauffait au feu, puis probable-



Fig. 140.



Fig. 141.



Fig. 142.

Silex éclatés par le feu, avec retouches régulières sur une seule de leurs arêtes et une seule de leurs faces. Thenay. Musée de Saint-Germain. G. N.

ment les trempait dans l'eau au bord du lac. Ces silex éclataient et l'être intelligent choisissait les éclats qui pouvaient lui convenir. Tout ce qui s'était craquelé par suite d'une trop haute température et tout ce qui, faute de chaleur, ne s'était pas assez délité restait dans l'eau et a formé la couche pierreuse des marnes colorées de la base de la coupe.

Les fragments utilisés ont naturellement des faces rugueuses et irrégulières. Il n'y a pas de conchoïdes n'y ayant pas eu de percussion. Seulement, souvent, pour rendre le fragment plus utile et plus propre à l'usage auquel il était destiné, il a été finement retouché sur certaines arêtes, sur certains points. Ce sont ces retouches soignées, régulières et intelligentes qui constituent le travail intentionnel, travail qui se reconnaît parfaitement sur certains échantillons. Sous ce rapport, la série du Musée de Saint-Germain suffit pour faire la démonstration la plus complète. (Fig. 140, 141, 142.)

Il est du reste très naturel qu'un être assez intelligent pour allumer et entretenir du feu, ail su aussi travailler le silex et l'utiliser.

4^e Détermination de l'être intelligent.

Quel était l'être intelligent qui dans le tertiaire moyen inférieur de Thenay savait se servir du feu et travailler le silex ?

Ce ne pouvait pas être l'homme, les lois de la paléontologie s'y opposent, comme je l'ai démontré dans mon volume *Le Préhistorique*. Depuis le miocène inférieur tous les mammifères se sont si profondément modifiés qu'on donne à ces modifications une valeur non seulement spécifique, mais même générique. Si ce n'était pas encore l'homme, c'était pourtant déjà plus qu'un singe anthropoïde.

C'était donc un intermédiaire entre le singe et l'homme, un homme-singe, un anthropopithèque.

Aussi, jouant sur les mots, M. de Nadaillac et tous les défenseurs des soi-disant saines doctrines, peuvent-ils s'écrier avec joie : l'homme tertiaire, surtout l'homme miocène inférieur, n'existe pas.

Oui, nous n'existions pas pendant le miocène, mais il y avait alors un être assez intelligent pour allumer et entretenir du feu et pour se fabriquer des instruments en silex. C'était déjà plus que le singe, mais pas encore l'homme.

Aussi est-ce avec pleine et entière raison que j'ai donné à cet intermédiaire entre le singe et l'homme le nom d'anthropopithèque !

Pour compléter le compte rendu de la question de l'anthropopithèque ou précurseur de l'homme à la réunion de l'Association française à Blois, il me suffira de mentionner l'opinion émise par MM. Chantre, Cartailhac et Rabourdin parfaitement formulée par M. Emile Alglave dans *le Temps* du 17 septembre 1844 :

Ces membres, di-il, « ont fait observer que les traces de l'homme tertiaire à Otta, à Aurillac et à Thenay pourraient être abandonnées sans que l'existence de nos ancêtres, antérieurement à l'époque quaternaire, en soit moins certaine. Si l'archéologie faisait défaut, les sciences naturelles sont assez puissantes pour ajouter de plus en plus aux preuves déjà suffisantes de l'origine animale de l'humanité. »
